



Monsieur le Directeur Général,

Pour la deuxième année consécutive, le groupe Caisse des dépôts devrait afficher des résultats consolidés avoisinant ou dépassant même les 2 milliards d'euros.

Ceci devrait conduire, conformément aux nouvelles règles de répartition, à une forte progression de la contribution versée à l'Etat, mais l'incertitude demeure quant à la part qui sera réallouée au développement des missions d'intérêt général et de l'emploi et rien n'est dit ou prévu quant à la juste rétribution des efforts incontestables de l'ensemble des salariés du groupe qui ont permis l'atteinte de ce résultat comme de nombreux indicateurs l'attestent (hausse de la productivité du travail, adaptation à de profondes mutations et restructurations au sein de l'Etablissement public comme dans les filiales...).

Au contraire, tous les travailleurs du groupe, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés, constatent la stagnation voire la baisse de leur pouvoir d'achat global et l'accentuation des formes d'individualisation et de flexibilisation des rémunérations.

Cette situation n'est pas juste et l'existence du groupe social public doit se manifester autrement que par la seule rémunération des actionnaires, fussent-ils publics. C'est pourquoi le bureau du CMIC et l'ensemble des organisations syndicales représentatives du groupe revendique la redistribution à tous les salariés d'une part égale à 1 % du résultat financier consolidé de l'année 2010. Nous vous demandons solennellement l'engagement immédiat d'une négociation sur cette base.

Veillez recevoir, monsieur le Directeur Général, l'expression de notre respectueuse considération.

Paris, le 31 mars 2011 – Le Bureau du CMIC

Pour l'USCD CGT : JP GASPAROTTO

Pour Force Ouvrière : John ZINSOU

Pour l'UNSA groupe CDC : Luc DESSENNE

Pour la Cfdt : Patrick BOREL

Pour la CFTC : Rachid MERABET

Pour la CFE/CGC : Claude MALAT



Comité Mixte d'Information et de Concertation
du groupe financier Caisse des dépôts